

<b>Section Bac</b>	<b>Assurances et gestion du risque</b>		
<b>Nom de l'UE</b>	<b>Assurances responsabilité civile</b>		
<b>Nom du professeur</b>	A.Petit-Lambotte		
<b>Niveau</b>	2	<b>Unité déterminante</b>	Oui
<b>Nombre de périodes</b>	60	<b>Pré requis pour</b>	Gestion des risques : principes de base
<b>Langue de cours</b>	Français	<b>Crédits ECTS</b>	5

### Objectifs du cours

- Connaître et appliquer les mécanismes des différents contrats d'assurances R.C.
- Maîtriser la compréhension des conditions générales des différents contrats (couverture, exclusions,...)
- Apprendre la nécessité de se tenir à jour suite à l'implication des directives européennes en la matière
- Enseigner l'utilité du suivi de la jurisprudence en la matière

- Illustration par d'exemples tirés de la jurisprudence et d'événements survenus
- La compréhension des notions et des principes sont évalués par des exercices sur les conditions générales
- Les étudiants sont invités à participer activement au cours

### Contenu du cours

I. Aperçu des différents contrats d'assurance R.C.

II. Principes généraux relatifs aux contrats R.C.

- Risques assurables
- Le concours des responsabilités
- Durée de la couverture

III. L'assurance R.C. Après Livraison des Produits

- Etude approfondie des conditions générales, extensions (objet confié, pollution, sous-traitant...)
- Résolution des cas pratiques

IV. L'Assurance R.C. Vie privée

- Etude de l'A.R. du 12.01.1984 et d'un contrat type relatif à l'assurance R.C. Vie privée

V. Assurance R.C. Professionnelle

- L'obligation de souscription de certains contrats d'assurance R.C. professionnelle
- Etude approfondie de l'assurance R.C. professionnelle des intermédiaires d'assurances ;

VI. Assurance R.C. Administrateurs

### Supports

- Syllabi
- Législation
- Conditions générales
- Cas de jurisprudence
- Exercices

### Acquis d'apprentissage

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

*Face à des situations issues de la pratique professionnelle relative à l'assurance de la responsabilité civile, dans le respect du droit des assurances, en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée,*

- ◆ d'identifier les types de contrat applicables ;
- ◆ d'appliquer les différents éléments constitutifs du contrat en justifiant les choix opérés.

### Méthodologie

- Les principes fondamentaux exigent un cours magistral ;

### Evaluation

Examen écrit en session

Evaluation de 1ere session	Examen de 2de session
100%	100%